

# JE SUIS CAS CONTACT, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Mis en application le 21 mars 2022

	Je suis <b>positif</b>	Je suis <b>cas contact</b>
Je suis <b>complètement vacciné schéma vaccinal complet (rappel réalisé conformément aux exigences du passe vaccinal)</b>	<p>Isolement de <b>7 jours*</b></p> <p>Je peux réduire mon isolement de <b>5 jours</b>, si je n'ai plus de symptômes depuis 48h et avec <b>un test antigénique ou RT-PCR négatif</b>.</p>	<p><b>Pas d'isolement</b></p> <p>J'applique strictement <b>les gestes barrières</b> et notamment <b>le port du masque</b> en intérieur et en extérieur au contact d'autres personnes.</p> <p><b>Test antigénique, PCR ou autotest à J+2</b></p> <p>Si l'autotest ou le <b>test antigénique est positif</b>, je confirme avec un test PCR et <b>je démarre un isolement</b>.</p>
Je ne suis <b>pas vacciné ou pas complètement</b>	<p>Isolement de <b>10 jours</b></p> <p>Je peux réduire mon isolement de <b>7 jours</b>, si je n'ai plus de symptômes depuis 48h et <b>avec un test antigénique ou RT-PCR négatif</b>.</p>	<p><b>Test antigénique, PCR ou autotest à J+2</b></p> <p>Si l'autotest ou le <b>test antigénique est positif</b>, je confirme avec un test PCR et <b>je démarre un isolement</b>.</p>

\*Une dérogation à l'isolement est possible pour les cas non ou peu symptomatiques dans les secteurs médicaux et médico sociaux fixés par le MARS 2021\_01. (Message d'Alerte Rapide Sanitaire)